

# Protection et valorisation



Contrats selon la loi sur la protection de la nature et du paysage: le surcoût, par exemple pour le fanage à la main des foin d'altitude, est dédommagé dans beaucoup de cantons par des contributions spéciales.



Les éléments structurels tels que buissons, bandes non fauchées, murs de pierres sèches et lisières étagées sont la marque des pâturages secs et sont importants pour la faune.



L'orchis à odeur de bouc, une espèce très rare d'orchidée. Privilégier une utilisation tardive à partir d'août et laisser des bandes non fauchées favorisent cette espèce.

## Une protection fondée sur la tradition

Depuis les années quatre-vingt, des efforts ont été entrepris dans presque tous les cantons pour la conservation des prairies et pâturages secs. Les contrats d'exploitation entre les cantons et les exploitants constituent l'instrument principal de la mise en œuvre. Les contrats individuels selon la loi sur la protection de la nature et du paysage fixent les détails de l'exploitation ainsi que les contributions correspondantes.

Grâce à l'inventaire, les cantons pourront axer leurs priorités sur les surfaces qui n'étaient pas connues jusqu'ici ou pour lesquelles il n'existe pas encore de mise en œuvre, notamment les pâturages et les surfaces de la région d'estivage. Une harmonisation avec l'aménagement du territoire est en outre souvent nécessaire. A tous les échelons, la mise en œuvre doit être réalisée en étroite collaboration avec les services agricoles et forestiers.

## La clé de la réussite: une exploitation durable

Une exploitation traditionnelle des surfaces est en général souhaitable puisqu'elle a donné son visage actuel et sa qualité à la prairie ou au pâturage. Dans cette optique, il importe:

- de maintenir des modes d'utilisation variés
- de renoncer à la fumure et aux complé-

- de renoncer à l'irrigation et au drainage
- de renoncer aux produits de traitement chimiques
- de renoncer aux mesures telles qu'étréillage, roulage et ensemencement
- de respecter des dates d'utilisation
- d'entretenir et restaurer les éléments structurels

En outre seules les infrastructures nécessaires à un développement durable de l'agriculture et de la sylviculture sont admissibles. Cependant en cas de conflit, les modalités de remplacement prévues par l'ordonnance sur les prairies sèches offrent la flexibilité nécessaire dans des sites prioritaires.

## Objets particuliers – mesures particulières

Dans certaines circonstances, on peut déroger à ces principes. Par exemple:

- Lorsque des espèces cibles doivent être conservées et valorisées. Cela peut demander des adaptations de l'exploitation / de la gestion des prairies et pâturages secs et également des éléments structurels.
- Lorsque des revitalisations ciblées ou à plus large échelle sont prévues. Dans ce cas, le canton peut instaurer un site prioritaire sur la base d'un concept.
- Lorsque des qualités inhérentes à un objet méritent d'être conservées au plan national.

## Questions? – Réponses!

Autres informations:

- OFEV, Christine Gubser, case postale, 3003 Berne, christine.gubser@bafu.admin.ch
- Services cantonaux de protection de la nature et du paysage
- Services cantonaux de l'agriculture

## Impressum

Editeur: Office fédéral de l'environnement (OFEV), CH-3003 Berne

Auteur: pro.seco, Michael Dipner-Gerber, oekoskop

Accompagnement scientifique: Christine Gubser, OFEV

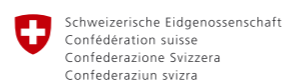
Réalisation, production: pro.seco, Monika Martin, Vroni Buser, oekoskop

Traduction: pro.seco, Marina Magnin, atena

Photos: swisstopo BA056820 (2), Christian Purro (1), Projet PPS (1), Guido Masé (3), Alex Labhardt (1), Michael Dipner (2), Monika Martin (1), Mary Leibundgut (1)

Commande: ce dépliant gratuit peut être commandé en français, en allemand et en italien à: christine.gubser@bafu.admin.ch

© OFEV 2006



Office fédéral de l'environnement OFEV

# Un héritage de la paysannerie

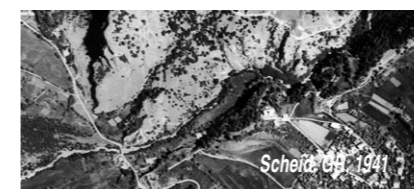
## Prairies et pâturages: un patrimoine ancestral

Depuis des milliers d'années avec la pratique de l'élevage, les prairies et pâturages sont indispensables à l'homme. S'ils laissaient à l'origine le bétail brouter en forêt, nos ancêtres ont rapidement commencé à défricher afin de gagner des pâturages. Et dans l'Antiquité, les Romains fauchaient déjà les prairies pour engranger du foin.

La plupart des prairies et pâturages dépendent d'une utilisation régulière par l'agriculture. Au contraire d'autres milieux tels que les forêts, les tourbières ou les stations rocheuses, ils sont le produit de l'activité humaine. Ce patrimoine s'est développé sur des générations et s'est traduit dans une immense diversité des herbages.

## Les herbages extensifs: hotspots de la biodiversité

Les herbages varient en fonction de leur situation et du type d'utilisation. Du point de vue de la protection de la nature, les prairies et les pâturages secs (PPS) ont une grande valeur et sont à considérer comme de véritables « hotspots » de la biodiversité. Utilisés extensivement, ils



Les endroits pentus et éloignés ont été les premiers abandonnés dans les Alpes centrales et méridionales. Aujourd'hui ces surfaces se sont reboisées aux dépens de la végétation sèche. Reproduit avec l'autorisation de swisstopo BA056820.



Prairies et pâturages secs: un joyau de la production agricole

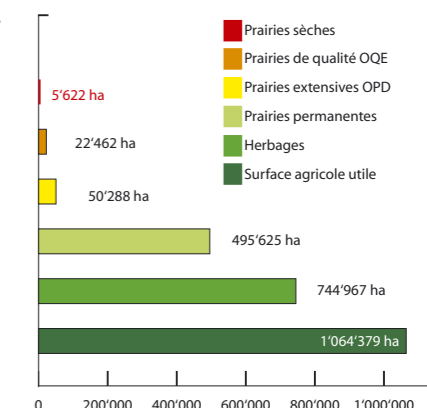
sont exceptionnellement riches en espèces végétales: on en dénombre jusqu'à 100 à l'are, dont beaucoup sont rares. L'attrait de certains paysages régionaux réside dans les particularités de leurs milieux secs. Par exemple:

- fanages d'altitude de Suisse centrale
- pâturages boisés du Jura et des Alpes
- prairies avec aroles et mélèzes d'Engadine
- steppes sur rochers du Valais
- prairies sèches sur les anciennes terrasses de culture des vallées alpines

## Préserver dans la durée

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, le progrès a considérablement modifié les structures agricoles. Les prairies et pâturages secs ont subi une très forte pression et ont, pour près de 90 %, disparu. L'intensification de l'agriculture et l'urbanisation sur le Plateau, l'abandon de l'exploitation et l'enfrichement consécutif dans les régions de montagne sont les

principaux facteurs de déclin. Malgré différents efforts de mise en œuvre en vue de conserver et de promouvoir les PPS, l'évolution négative n'a jusqu'ici pas pu être enrayerée. Les surfaces riches en espèces sont devenues rares. Seul un demi-pourcent de la surface de la Suisse est encore occupé par les prairies et les pâturages secs. C'est pourquoi une ordonnance fédérale est nécessaire pour ces biotopes.



Seule une infime part des prairies permanentes de Suisse présente encore une qualité PPS.

# La vie en couleurs

## Un printemps sans fleurs?

Il y a des choses auxquelles tout le monde est sensible. Les personnes interrogées sont unanimes à dire combien dans un paysage elles apprécient la beauté des prés en fleurs.

Tout autant que la variété des formes et des coloris, la diversité de la faune et des éléments structurant le paysage contribuent à la réputation des prairies fleuries. Un printemps sans fleurs est tout simplement unimaginable. Mais où les habitants du Plateau peuvent-ils encore vivre cette éclosion printanière?

## Le royaume de la petite faune

Un nombre incalculable de petits animaux peuplent les prairies et les pâturages secs. Plus de la moitié des espèces de papillons indigènes y trouvent gîte et couvert. Les reptiles profitent des tas de pierres et des bandes d'herbes non fauchées pour prendre leur bain de soleil. Les sauterelles sont omniprésentes. Mais les prairies et pâturages secs sont également le domaine des abeilles sauvages, des araignées, des carabes et d'autres petits animaux. Ensemble, ils forment une communauté unique. Cependant comme les prairies et pâturages secs se raréfient, beaucoup d'espèces dépendant de ces milieux sont menacées.

## Une histoire inscrite dans le paysage

Nombreuses sont les structures des prairies et pâturages secs qui révèlent l'histoire des usages d'un lieu: terrasses qui témoignent des cultures ou des vignobles de jadis, murets et haies des divisions parcellaires, tas d'épierreage qui retracent les efforts séculaires pour améliorer les terres, bisses d'irrigation traditionnelle. Aujourd'hui encore, ces éléments structurent le paysage. En même temps, ils diversifient les habitats et permettent ainsi la survie de nombreuses espèces animales.

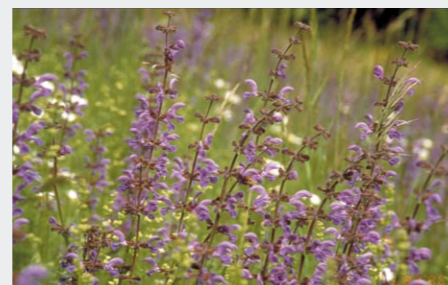
### Un hôte typique: le grillon champêtre

Le grillon est l'un des habitants les plus connus et les plus remarquables des prairies sèches. Au soir des chaudes journées d'été, les stridulations des mâles paradant devant leur terrier s'entendent à plus de 50 m. Un auditeur attentif pourra même reconnaître les échos de combats entre rivaux.



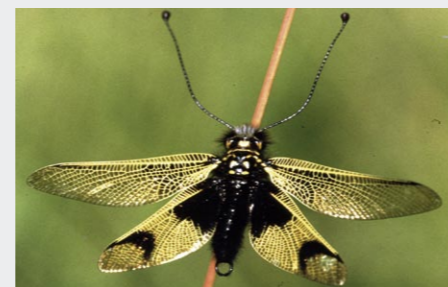
### Bien en vue: la sauge des prés

C'est une des principales plantes typiques des prairies sèches. Première messagère de l'été, elle fait de la prairie un milieu riche et coloré. Ces belles labiacées ne sont pas seulement un plaisir pour l'œil mais sont également remarquables pour leur technique de pollinisation raffinée.



### Une rareté: l'ascalaphe

On le dirait issu des amours d'un papillon et d'une libellule... et pourtant l'ascalaphe n'est ni l'un ni l'autre. Ce magnifique névroptère mène une vie de pillard et se nourrit d'autres insectes parfois aussi gros qu'un papillon: pour lui, la table des prairies et pâturages secs est toujours richement garnie.



### Spectaculaire: le dracocéphale d'Autriche

Le dracocéphale d'Autriche n'est plus présent en Suisse qu'en deux endroits de Basse-Engadine et du Bas-Valais. Il se signale non seulement par son nom signifiant «tête de dragon», mais aussi par son lieu d'origine: les zones sèches et chaudes d'Europe centrale et orientale.



## Des influences positives

Indispensables à la diversité des espèces, les prairies et pâturages secs de Suisse présentent d'autres qualités:

- Ils sont une composante très appréciée des paysages parcourus par les promeneurs.
- Ils contribuent à l'image positive de la Suisse comme pays de vacances.

- Ils sont l'image de marque de l'agriculture et témoignent, auprès du public et des consommateurs, de la qualité de ses prestations.
- Ils favorisent les espèces auxiliaires et protègent contre l'érosion.

# L'inventaire



Inventaire des prairies et pâturages secs de Suisse: annexes 1 et 3, état décembre 2006.

La surface des PPS de l'inventaire fédéral représente 0,57 % de la surface de la Suisse.



Sur cette portion du territoire, on recense 51 % de toutes les espèces végétales menacées à l'échelle nationale.



### Buts de protection des biotopes PPS

But 1: conservation et valorisation des prairies et pâturages secs encore existants. Extension des surfaces sur le Plateau.

But 2: conservation et valorisation des espèces animales et végétales dépendant de ces milieux.

But 3: conservation des caractéristiques, de la structure et de la dynamique de ces milieux ainsi que des particularités régionales.

But 4: maintien d'une agriculture et d'une sylviculture durables, garantes d'une exploitation adaptée aux prairies et pâturages secs.



## Cartographie des prairies et pâturages secs

La répartition actuelle des prairies et pâturages secs les plus précieux de Suisse a fait l'objet - de 1995 à 2005 - d'un inventaire initié par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Dans le cadre du projet, des relevés de terrain ont été effectués dans les endroits déjà signalés

par des inventaires cantonaux ou par des experts. La cartographie s'est déroulée selon une méthode standardisée. Seules ont été cartographiées les surfaces qui présentaient une taille et une qualité suffisantes. On a relevé en premier lieu la végétation sur la base d'espèces indicatrices. En complément, on a également pris en compte les structures intéressantes

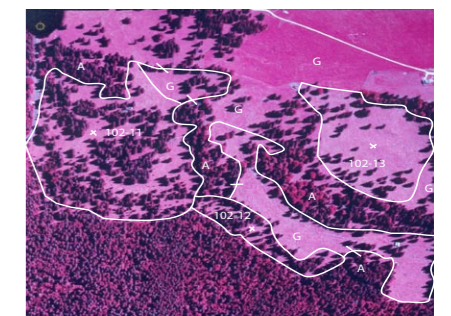
du point de vue écologique: haies, murs de pierres sèches, arbres isolés ou eaux superficielles.

## L'inventaire en bref

L'inventaire fédéral des prairies et pâturages secs englobe 22'367 ha ce qui représente 1,5 % environ de la surface agricole utile de la Suisse. 25 % sont des prairies, 63 % des pâturages et 12 % sont inutilisés. Les plus fortes concentrations se situent dans les zones marginales de l'Arc jurassien, des Randen, du Nord des Alpes ainsi que dans les vallées sèches intra-alpines. Dans les autres régions du pays, ces habitats ont en grande partie disparu.

## Objectifs de protection et de valorisation de la confédération

Selon l'article 18 de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN), les prairies et pâturages secs méritent protection. Pour la première fois, le présent inventaire permet à la confédération de fixer des priorités nationales en vue de leur protection et de leur valorisation. Les objectifs spécifiques de la future ordonnance sur les prairies sèches sont présentés dans l'encadré ci-contre.



Les prairies et pâturages secs sont cartographiés sur le terrain. Des photos couleur infra-rouge ou des orthophotos servent de base aux travaux de terrain. Dans cet exemple de l'Arc jurassien, les arbres isolés typiques des pâturages boisés sont aisément reconnaissables.